

# Lever une interdiction d approcher

Par joujoularf, le 24/02/2011 à 17:55

Bonjour, je souhaite lever une interdiction de m' approcher est ce possible et comment faire cordialement

Par mimi493, le 24/02/2011 à 19:54

Dans quel contexte?

Par joujoularf, le 24/02/2011 à 19:58

recidive violences conjugale

# Par mimi493, le 24/02/2011 à 20:03

L'interdiction d'approcher votre victime (je suppose que vous êtes le conjoint violent, sinon, votre question n'aurait pas de sens) résulte du jugement de la 1ère fois où vous avez battu votre conjoint. Puisque vous avez recommencé, vous avez violé cette interdiction, ce qui est un délit, à rajouter aux autres. Si vous avez eu le sursis la 1ère fois, il va tomber. Vu que vous risquez plusieurs mois de prison ferme, allez voir un avocat en urgence.

# Par joujoularf, le 24/02/2011 à 20:47

oui merci pour vos conseils

mais pour ce qui est de la levé de l' interdiction , ma femme veut faire la demande mais ou , à qui et y a til une chance que ca fonctionne ?

merci

cordialement

#### Par mimi493, le 24/02/2011 à 21:25

Donc elle porte plainte pour violence conjugale pour la seconde fois et voudrait la levée de la mesure de protection ??? C'est ou l'un ou l'autre.

# Par joujoularf, le 25/02/2011 à 01:01

non c'est les deux et l'ordre est juste,

mon epouse se rends compte à quel point je l' aime ( et ele aussi )

c' est pour cela que il vous faut aller voir ce forum:

(les coms sont de moi)

http://www.legavox.fr/forum/droit-general/mariage-aime\_25662\_1.htm

l' amour est comlpiqué...

#### Par mimi493, le 25/02/2011 à 10:13

Dès qu'il y a violence, il n'y a pas d'amour.

# Par joujoularf, le 25/02/2011 à 12:25

si vous le dites

Par Marion2, le 25/02/2011 à 16:11

[citation]Dès qu'il y a violence, il n'y a pas d'amour.

[/citation]

Et je confirme!

## Par elodie69, le 23/06/2014 à 13:01

Bonjour a tous!je ne vous demande pas de porter de jugements, seulement m eclairer. Mon conjoin est incarcere suite a des violences a mon egard.je suis actuelement enceinte et nous avons une petite fille de 2ans.il a interdiction de tou contact avec moi.je l aime et son incarceration m est insuportable ainsi que pour notre fille.je voudrai savoir coment faire la demande de lever l interdiction et si sa peux etre acepter.et pui r il peux demander remise d peine et danr quel delai peux t il sortir si la remise de peine est accepter.je vous remerci par avance!elodie

## Par fabe, le 10/02/2016 à 13:28

Des qu il y a violence, il n y a pas d amour.... Vous n avez reçus une gifle de vos parents? Ils ne vous aiment pas alors?

# Par fabe, le 10/02/2016 à 13:35

Des qu il y a violence, il n y a pas d amour.... Vous n avez reçus une gifle de vos parents? Ils ne vous aiment pas alors?

## Par jodelariege, le 10/02/2016 à 13:47

#### bonjour

personnellement j'ai du recevoir des fessées et une ou deux giffles de mes parents quand j'étais enfant (je savais qu'ils m'aimaient ,eux)mais ni la fessée ni la giffle ne m'ont cassé le nez ,mis l'oeil en cocard ,cassé des membres.....la liste peut etre longue et finalement tué....il meurt une femme tous les 3 jours en France sous les coups du conjoint/petit ami/mari.....là,il y a toujours de l'amour?

# Par fabe, le 10/02/2016 à 14:08

Je suis d accord qu il y est des extrêmes comme votre cas mais tous le monde ne récidive pas et moi je suis interdit de voir la mère de mes enfants dans I histoire elle et mes enfants sont malheureux (je ne I ais pas tapé)alors que je suis le seul fautif de ma réaction face a I adultère et tous le monde est punie je comprend pas le gars qui récidive il le fait même avec une interdiction la loi c est comme la société une fabrique a dépressifs qui rejette I amour qui fabrique 70% de récidivistes

#### Par MHead, le 10/02/2016 à 15:26

Puisque vous choisissez de quitter le registre du droit pour des réflexions de mauvais bar PMI : allez donc consulter, cela vous fera du bien. Parce qu'au prochain message c'est la société qui sera entièrement responsables du comportement des résidus qui lèvent la main sur leur conjoint(e). Et comparer la violence conjugale avec une gifle donnée par un parent relève d'un déni qui va bien au delà de la simple stupidité.

#### Par fabe, le 10/02/2016 à 16:08

Certaines personnes se disant exemplaire pourraient répondre au questions de femmes en détresse plus haut et se posaient la questions de quels est le meilleurs livre de chevet la bible ou le code pénal.

Tu ne jugera point....

# Par jodelariege, le 10/02/2016 à 18:12

le code pénal sans hésitation

#### Par jacques22, le 24/03/2017 à 09:01

Bonjour,

(D'un coté les administrateurs du site me (contrairement à d'autres) demandent de ne pas relancer les vieux sujets mais d'en créer un nouveau et de l'autre, si je crée un nouveau sujet, ils nous disent d'en relancer un vieux! alors comment faire!?)

comment faire pour rentrer en contact avec une personne après une condamnation de non contact quand :

la partie adverse n'a pas d'avocat

le sursis est tombé (l'interdiction de contact est-elle alors annulé aussi?)?

Merci.

## Par Mellili59, le 23/04/2017 à 20:18

## BONJOUR marque de politesse[smile4]

Je suis dans la même situation avez vous eu gain de cause ? Est ce que vous avez réussi à

levé cette interdiction ? **MERCI** [smile4]

# Par Belmontet, le 22/06/2017 à 20:26

Citation:

Dès qu'il y a violence, il n'y a pas d'amour.

Certes, mais lorsqu'il y a manipulation de la femme et perversité de sa part, là non plus, il n'y a pas d'amour !

La violence est souvent une conséquence et non une cause!

# Par jodelariege, le 22/06/2017 à 21:01

bonsoir ;donc vous voulez dire que si la femme est manipulatrice et perverse elle induit de la violence? qu'un homme face à une femme manipulatrice et perverse ne peut répondre que par la violence? et que finalement certaines le cherchent bien et l'ont bien mérité? la solution de quitter la pièce et même la femme ne serait elle pas la plus intelligente? face à des paroles désagréables il n'y a que la violence comme réponse?

## Par **Belmontet**, le **26/06/2017** à **12:33**

Non, mais je trouve que le mot violence est amplifié et banalisé et elle est souvent mutuelle au sein d'un couple;

la violence, elle est de partout, la société nous pousse à être violent; Lorsqu'on voit les programmes télé, les gamins à l'école, etc et après on s'étonne que les couples se tapent sur la gueule!

Se remettre en question? Pourquoi ? mais tout le monde fait se qui lui plait dans cette société de taré !

# Par jodelariege, le 26/06/2017 à 12:58

#### bonjour

j'ai vécu 39 ans avec mon défunt mari et jamais il n'a levé la main sur moi ,ni moi non plus et cela fonctionne ainsi pour la très très très très grande majorité des couples/des hommes.....j'ai regardé hier soir le film "expendables 3" plein de violence et de morts et je n'ai pas envie d'aller tuer quelqu'un ..... la violence est signe de faiblesse pour celui qui l'emploie et surtout qui l'emploie contre plus faible que lui....car c'est rare qu'un cogneur /frappeur s'attaque à plus fort que lui, non?

## Par **Belmontet**, le **10/08/2017** à **07:32**

# Bonjour,

Vous êtes d'une autre génération, d'une génération où les couples savaient faire des concessions, maintenant les couples restent unis, lorsque tout va bien, dés qu'il y a un problème financier ou autre le couple se déchire, ,elles ne veulent plus de concessions, sinon c'est le mari qui est macho, ou mauvais caractère, etc. Les femmes se marient uniquement que pour le meilleur, plus pour le pire. Mes parents ont vécus 58 ans ensemble, c'est le décès de mon père qui les ont séparés, pareil que vous, jamais un mot plus haut que l'autre, mais parce que ma mère a su faire des concessions et que mon père était quelqu'un de raisonnable, je suis certains, que leur couple ne serait pas resté intact avec la vie de taré, de consommation d'aujourd'hui!

la violence appelle la violence!

Lorsque les énergumènes s'en prennent aux forces de police, on ne peut pas dire qu'ils s'en prennent aux plus faibles ? Mon ex était menu et lorsqu'elle s'énervait, c'était elle qui faisait les gestes de menace physique.

personnellement, je ne vois pas l'intérêt de voir des films aussi débiles ? ça n'a pas d'influence sur vous, certes, car vous êtes une personne équilibrée, mais ça ne fait pas le même fait psychique sur des jeunes défavorisés!

la violence n'est pas une faiblesse, car ce n'est pas une tare, par contre le comportement de certaines femmes, comme le mutisme, le chantage sexuel, etc. afin de faire excéder l'homme volontairement, ça oui c'est une faiblesse intellectuelle!

# Par Ksdlg, le 17/05/2018 à 07:20

Je pense qu il faut faire aussi la différence entre violence et dispute conjugale. Aujourd hui tout le monde parle de violences et ces bien ca le vrai problème avec la justice.